



**FEDERATION NATIONALE DES MAISONS
FAMILIALES DE FORMATION RURALE
DU TOGO (FMFRT)**

PLAN STRATEGIQUE

2021 - 2025

VERS UNE PROJECTION PERENNE



Formation Agricole et Rurale, Genre, environnement et
Développement des territoires ruraux au Togo
Tel. : 00228 70 45 22 33 Email : mffrtogo@yahoo.fr

Décembre 2020

SOMMAIRE

1.	Introduction	6
1.	Contexte global de la formation agricole et rurale au Togo	6
2.	LA FMFRT	7
2.1.	La MFFR, une structure associative	7
2.2.	La fédération, une synergie de plusieurs MFFR pour une vision	7
2.3.	Où en sommes-nous sur l'autonomisation et la pérennité du mouvement?	9
3.	Stratégie quinquennale de la FMFRT	10
3.1.	Vision	10
3.2.	Objectif stratégique	10
3.3.	Choix politiques	11
4.	Actions stratégiques	11
5.	Architecture du cadre stratégique 2021 - 2025	14
6.	Les différents programmes et actions prioritaires	15
7.	Mise en œuvre du cadre stratégique	16
7.1.	Mise en place d'un Comité de pilotage du plan stratégique	16
7.2.	Mobilisation des partenaires	17
8.	Conclusion	18

« La formation et l'éducation changent les personnes, ces personnes développent des territoires et changent le monde »





Liste des abréviations



AFD	: Agence Française de Développement
AG	: Assemblée Générale
AGR	: Activité Génératrice de Revenu
APCFAR	: Association Professionnelle des Centres de Formation Agricole et Rurale
BE	: Bureau Exécutif
CA	: Conseil d'Administration
CAP	: Certificat d'Aptitude Professionnelle
CFAR	: Centre de Formation Agricole et Rurale
COMITE TOGO	: Partenaire MFR Loire – Auvergne et Drôme -Ardèche
DFDTOPA	: Direction de la Formation, de la Diffusion des Technologies et Organisation des Producteurs
DRAPAH	: Direction Régionale de l'Agriculture, de la Production Animale et Halieutique
ESF	: Elevage Sans Frontière
ESFT	: Elevage et Solidarité des Familles du Togo
FAR	: Formation Agricole et Rurale
FMFRT	: Fédération Nationale des Maisons Familiales de Formation Rurale du Togo
FNAFPP	: Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnels
IMF	: Institut de Micro Finance
MAEDR	: Ministère l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural
MFR	: Maison Familiale Rurale
MFFR	: Maison Familiale de Formation Rurale
METFP	: Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
PTF	: Partenaire Technique et Financier
RESODERC	: Réseau des Organisations de Développement de la Région Centrale
SRJT	: Programme financé par l'AFD, l'UNMFREO et les MFR
UNMFREO	: Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation

INTRODUCTION

La volonté d'accompagner la formation et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et adultes ruraux et de promouvoir des pratiques de production durables a été manifestée par les Maisons Familiales de Formation Rurale (MFFR) du Togo depuis 2009. Cette vision a été traduite par la mise en place d'une Fédération des MFFR du Togo pour ainsi coordonner et innover dans le développement des MFFR au profit des populations rurales. Depuis 2009, 1 800 personnes ont été formées dans cinq MFFR dont 30% de femmes aussi bien dans les formations initiales que continues. Les MFFR essaient de s'adapter aux réalités de leurs territoires pour répondre aux besoins primordiaux des populations rurales en termes de formation. Tous ces résultats ont été obtenus grâce à un accompagnement de proximité de plusieurs partenaires notamment nationaux et internationaux.

Après une première étape de mise en route des MFFR, il est donc opportun de faire un exercice de prospective et de stratégie qui se traduit par l'élaboration d'un plan stratégique quinquennal pour orienter et consolider les actions desdites MFFR. La réflexion pour ce premier plan stratégique, couvrant la période 2021 – 2025 se veut de trouver des pistes pérennes à la FMFRT afin de développer quantitativement et qualitativement les formations et accompagner l'insertion dans les différentes MFFR. Dans le contexte de notre pays où la Formation Agricole et Rurale (FAR) est considérée comme un domaine pourvoyeur d'emploi et de garantie de sécurité alimentaire dans les familles, il est donc important de se positionner et de faire des choix d'actions pertinentes pour relever ces défis majeurs du pays. Ces défis nécessiteront de rassembler les compétences, des partenaires et des familles pour leurs résolutions.

Grace au programme SRJT cofinancé par les MFR et l'Agence Française de Développement, plusieurs compétences ont été mobilisées pour nous accompagner et nous aider à réfléchir au futur du mouvement notamment les administrateurs, les moniteurs et Directeurs des MFFR, le Comité Togo, les chargées de missions et un consultant international.

Ce présent document constitue donc le plan stratégique 2021 – 2025 de la FMFRT.

1. Contexte global de la formation agricole et rurale au Togo

La population togolaise est en croissance rapide ; elle a doublé en 30 ans passant de 2 719 567 habitants en 1981 à 6 191 155 habitants en 2010. Deux caractéristiques majeures de cette population : elle est majoritairement jeune (60 %) et féminine (52%). Le problème de l'emploi et de sous-emploi est crucial dans le pays touchant plus particulièrement les jeunes. On estime que 120 000 jeunes sortent de l'éducation classique chaque année et doivent normalement rentrer dans un système de formation professionnelle qui, d'ailleurs est peu formalisé.

L'agriculture est un domaine qui emploie la majorité de la population ; plus de 65% de la population travaille dans ce domaine. L'agriculture togolaise, avec sa grande superficie de terre arable non encore exploitée (60% non exploitée chaque année) regorge d'énormes potentialités pour créer des emplois décents et la richesse pour le pays.

Le Togo s'est doté d'un Plan National de Développement (PND) qui a lié la faible productivité de l'économie aux faibles productivités du secteur agro-sylvo-pastoral et du développement des compétences et d'autres encore. Ainsi le PND, pour renverser cette tendance, met un accent particulier sur le développement des chaînes de valeur agricoles à travers son axe stratégique 2, ce qui témoigne de la volonté du pays de faire de l'agriculture un domaine pourvoyeur d'emploi pour les jeunes et les adultes et une participation active à l'économie nationale. La formation agricole et rurale est un pilier fort qui doit accompagner cette volonté manifeste des acteurs du Togo.

La volonté de l'Etat d'accompagner la FAR a été traduite par la création de la Direction de la Formation, de la Diffusion des Technologies et des Organisations Professionnelles Agricoles (DFDTPA) au sein du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural (MAEDR). Cette Direction a accompagné la mise en place de l'Association Professionnelle des Centres de Formation Agricole et Rurale (APCFAR) dont les MFFR sont des membres fondateurs. Aujourd'hui, la politique de cette Direction est d'innover des offres de formations orientées vers les filières porteuses dans le domaine agricole.

Les Maisons Familiales de Formation rurale du Togo, dans ce contexte assurent la formation des jeunes ruraux et des producteurs afin de réduire le phénomène de l'exode rural et autonomiser cette couche de la population pour accompagner le développement de l'économie nationale. Plusieurs promotions de jeunes et de producteurs ont été formées et accompagnées à l'installation depuis cette période.

Face à ces enjeux forts de l'Etat de faire de l'agriculture le poumon de l'économie à travers l'axe 2 du PND, les centres de formation, dont notamment les MFFR, font face à plusieurs défis entre autre l'innovation et l'adaptation des formations au besoin des territoires et des cibles, la mise en place des dispositifs d'accompagnement des projets professionnels des jeunes, des cadres de formations adaptées, le positionnement stratégique au niveau des politiques nationales, le développement des modèles économiques pérennes, etc.

2. LA FMFRT

2.1. La MFFR, une structure associative

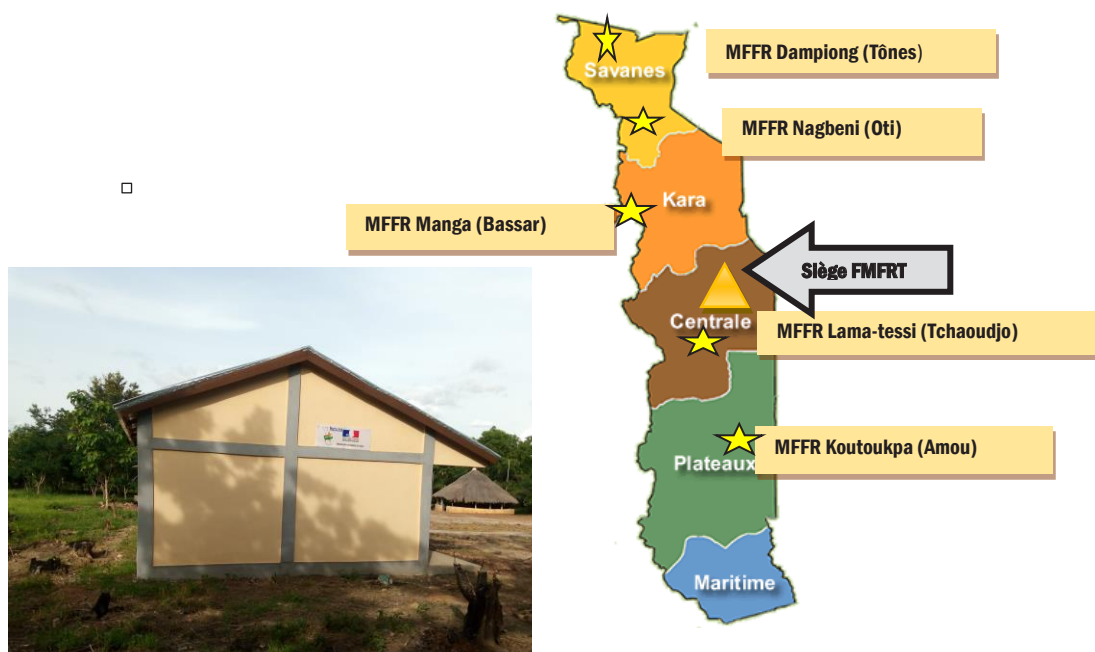
Les Maisons Familiales de Formation Rurale (MFFR) sont un mouvement associatif Loi 1901 ancré dans les territoires togolais. Ce sont des Associations portant des centres de formation agricole et rurale qui permettent aux jeunes et aux adultes de leurs territoires d'accéder à la formation professionnelle et à l'éducation et d'être accompagnés dans leur insertion socioprofessionnelle.

2.2. La fédération, une synergie de plusieurs MFFR pour une vision

Afin de mieux exercer leurs missions, les MFFR du Togo se sont réunies autour d'une Fédération Nationale des Maisons Familiales de Formation Rurale du Togo (FMFRT). Cette Fédération a été créée en 2012 et est reconnue officiellement sous le numéro 1638/MATDLC-SG-DLPAP-DOCA en 2013.

Cinq MFFR fonctionnent actuellement sur le territoire sur toute l'étendue du territoire.

Implantation géographique des MFFR



Vision

Faire des MFFR des associations de formation par alternance de référence qui s'engagent dans des actions de développement rural et durable en rendant les populations actrices de leur propre épanouissement.

Missions

- ★ Assurer la formation et le perfectionnement professionnels des acteurs ruraux pour leur insertion durable et le développement des territoires ;
- ★ Promouvoir l'agro écologie pour lutter contre les changements climatiques ;
- ★ Faire la promotion féminine ;
- ★ Accompagner l'autosuffisance alimentaire des populations.

Valeurs et principes directeurs

- ★ Alternance : Elle est au cœur de tous les parcours de formation
- ★ Famille et vie associative: Les familles sont des actrices incontournables des MFFR de base et elle participe également au fonctionnement de la Fédération
- ★ Solidarité et inclusion: La recherche de l'intérêt collectif et la création de lien social
- ★ Respect et confiance : La considération de la dignité de la personne humaine et le respect des engagements pris et la délégation du pouvoir
- ★ Transparence : La culture de rendre compte de façon horizontale et verticale.
- ★ Partenariat : La synergie d'actions avec partenaires locaux, nationaux et internationaux

2.3. Où en sommes-nous sur l'autonomisation et la pérennité du mouvement?

La FMFRT mise en place depuis 2013 accompagne aujourd'hui 5 MFFR de base qui

développent des formations dans les domaines agro-sylvo-pastoraux et artisanaux. L'autonomisation et la pérennisation de la FMFRT pour un accompagnement de longue durée des MFFR de base devient impératif. L'analyse de la situation actuelle de la FMFRT et de son territoire (forces, faiblesses, opportunités, menaces) fait ressortir les situations institutionnelle, pédagogique et financière suivantes du mouvement.

a) Situation de la pérennité institutionnelle

La FMFRT est une Association reconnue avec des organes de gestion qui jouent pleinement leurs rôles. Elle dispose d'une équipe technique (management, pédagogie et Secrétariat – Comptabilité) stable malgré son faible nombre, capable d'élaborer les dossiers d'appels d'offres. Elle dispose d'un système de communication interne fiable qui permet la participation active des acteurs aux différentes prises de décision. Elle dynamise son processus de partenariat pour asseoir un système de collaboration avec les institutions publiques et privées des territoires. L'existence d'un partenariat international (Comité Togo, UNMFREO, Fondation MFR, MFR Afrique) constitue un atout indéniable de la pérennité institutionnelle.

Cependant, la FMFRT est fragilisée par certains éléments notamment i) l'inexistence d'un manuel de procédures de gestion administrative et comptable, ii) l'insuffisance de personnel technique pour accentuer les démarches d'appui aux MFFR et de mobilisation des ressources; iii) le manque de moyen de déplacement adéquat (véhicule), vi) l'insuffisance de développement rapide des partenariats pour accompagner ses missions.

b) Situation de la pérennité pédagogique

La FMFRT dispose d'un pôle pédagogique chargé d'accompagner l'élaboration des programmes de formation et leurs implémentations sur le terrain dans les différentes MFFR. Ce pôle est animé par le Référent pédagogique.

La reconnaissance des MFFR et leurs différentes formations est une des priorités pour assurer la pérennité pédagogique du mouvement. Aujourd'hui, seule la MFFR Lama-tessi dispose d'un agrément du METFP et du FNAFPP. Les autres centres sont encore fragiles en termes de remplissage de cahiers de charge du ministère pour aller vers cette reconnaissance et certifications. La FMFRT veut s'appuyer sur l'existence de l'APCFAR pour mener des plaidoyers afin de faire reconnaître les autres MFFR.

De plus, le dispositif d'appui à l'insertion des jeunes formés reste fragile et mérite d'être renforcé pour accompagner avec certitude le parcours de formation des jeunes. Des opportunités de projets / programmes de l'Etat et de d'autres bailleurs sur l'installation des jeunes doivent être saisies pour diversifier les stratégies d'accompagnement des jeunes.

c) Situation de la pérennité financière

La FMFRT reste un mouvement très fragile en termes de pérennité financière. Elle dépend presque totalement (environ 95%) des financements des MFR France et des financements de projets, ce qui remet en cause sa pérennité financière. La FMFRT doit concevoir un modèle économique qui assure la diversification des sources de financements et la participation active des différentes MFFR à ce modèle. Dans ce sens, il est primordial de : i) améliorer la stratégie de diversification et de mobilisation des ressources, ii) accompagner les modèles économiques des MFFR afin qu'ils participent activement à celui de la FMFRT, iii) développer des services de prestations

de services. Ainsi, il devient primordial de renforcer le personnel au niveau de la FMFRT pour faire face à ces défis et amorcer la voie de la pérennisation financière.

d) Défis majeurs pour renforcer l'autonomisation et la pérennité du mouvement

- ★ Elaborer un manuel de procédures de gestion administrative et financière ;
- ★ Poursuivre l'élaboration des projets d'associations dans les MFFR et accompagner les MFFR dans le développement des modèles économiques pérennes et autonomes basés sur les ressources locales afin de participer pleinement au fonctionnement de la Fédération;
- ★ Renforcer les MFFR de base pour qu'elles répondent aux cahiers de charge de l'Etat afin d'obtenir la reconnaissance et la certification des formations, ce qui permettra de booster les effectifs des stagiaires;
- ★ Diversifier les partenariats nationaux et internationaux pour améliorer la mobilisation financière et construire des alliances;
- ★ Positionner les MFFR par rapport aux activités communales ;
- ★ Renforcer les mécanismes d'insertion dans les MFFR pour plus d'impacts et booster les effectifs dans les MFFR ;
- ★ Poursuivre le développement quantitatif et qualitatif des MFFR pour former un grand nombre de public ;
- ★ Renforcer le mécanisme de communication sur les impacts de la formation (insertion) ;
- ★ Définir une vision claire sur la promotion des pratiques agro écologiques et la formation des femmes au niveau des MFFR de base ;
- ★ Renforcer le personnel technique de la FMFRT et mettre en place un plan de renforcement des capacités de l'équipe technique et les administrateurs.

3. Stratégie quinquennale de la FMFRT

3.1. Vision

D'ici 2025, les MFFR sont devenues des centres de formation par alternance de référence, offrant des formations de qualité aux jeunes et aux adultes ruraux avec des modèles économiques autonomes facilitant leur pérennisation et celle de la FMFRT et participant pleinement au développement des territoires.

3.2. Objectif stratégique

Consolider le mouvement des MFFR du Togo pour développer des offres de formations répondant aux besoins de leurs territoires et facilitant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et adultes dans un climat de pérennisation et d'autonomisation dudit mouvement.

3.3. Choix politiques

Pour atteindre cet objectif stratégique, la FMFRT s'est dotée de trois choix politiques :

Axe 1 : Renforcer la gouvernance et les partenariats de la FMFRT

La FMFRT doit se doter d'un plan stratégique pour orienter ses prises de décisions et ses

actions. L'implication des administrateurs et la mise en place d'un système de gestion efficace sont gage de la bonne gouvernance de l'Association. La FMFRT doit renforcer la gestion et la cohésion interne et construire un plan de communication et de plaider pour réaffirmer ses valeurs. De plus, elle doit améliorer la crédibilité auprès des partenaires pour faciliter la mobilisation des ressources (surtout financière) et la création des alliances.

La dynamisation des MFFR doit passer par le travail en partenariat avec les acteurs du territoire. La FMFRT doit disposer d'une cartographie de partenaires avec lesquels elle souhaite collaborer dans son territoire et surtout identifier de potentiels partenaires pour accompagner la formation des jeunes et la pérennisation du mouvement. Le travail au niveau du réseau s'agrandit et la FMFRT doit renforcer son personnel technique à travers les recrutements et ou l'accueil des volontaires nationaux.

Axe 2 : Renforcer la reconnaissance et la certification des formations et l'innovation dans les MFFR

La reconnaissance des formations dans les différentes MFFR et l'accompagnement pour le développement d'un modèle économique favorisant la pérennisation du mouvement sont devenus impératifs pour la FMFRT. Ainsi, les MFFR doivent améliorer la qualité des formations pour attirer plus de jeunes (booster les effectifs) et construire des modèles économiques se basant sur les ressources locales. Les MFFR doivent innover de nouvelles formations au regard des besoins du territoire afin de susciter des augmentations d'effectifs des jeunes formés.

Ainsi, il devient impératif de renforcer les MFFR de base à répondre aux cahiers de charge de l'Etat en termes de procédures de reconnaissance et de certification des formations. Les thématiques « genre et environnement » doivent être prises sérieusement en compte dans les politiques des MFFR.

Axe 3 : Construire une stratégie d'insertion des jeunes et améliorer la visibilité du mouvement

Mettre en place un dispositif de suivi des stagiaires devient impératif aux MFFR pour faire valoir leurs résultats. Il s'agira d'accompagner les MFFR à mettre en place ce dispositif de suivi. De plus, la FMFRT doit accompagner chaque MFFR à développer des stratégies d'appui à l'insertion à travers la conception d'approches utilisables et adaptées à leurs territoires. Ainsi, un programme d'accompagnement et d'installation des sortants des MFFR doit être élaboré en tenant compte des opportunités et des partenariats qui existent dans les territoires et au-delà.

Pour faire valoir les résultats, la FMFRT veut réaliser une étude d'impact afin de disposer d'un document facilitant la communication sur les retombées des actions des MFFR dans les cinq prochaines années.

4. Actions stratégiques

Pour la mise en œuvre de ses choix politiques, la FMFRT a défini des actions stratégiques au niveau desdits choix politiques. Le tableau 1 suivant présente la cohérence des choix politiques et les actions stratégiques.



Tableau 1: Cohérence des actions stratégique avec la vision de la FMFRT

Axes stratégique	Actions stratégiques	Cohérence avec la vision
Axe 1	AS1.1 : La FMFRT renforce la gouvernance et la crédibilité	La FMFRT veut se doter des outils de gestion pour améliorer la gouvernance et renforcer les compétences des administrateurs et de l'équipe pour une dynamisation assurée de la vie associative. La bonne gouvernance associative améliorera la crédibilité de l'Association auprès des partenaires
	AS.2 : La FMFRT renforce son personnel technique	Pour mieux spécifier les cahiers de charge et permettre à chaque employé d'être efficace pour l'atteinte des résultats favorisant la pérennité et l'autonomie, la FMFRT doit renforcer son personnel dans les cinq prochaines années soit par recrutement direct soit en se basant sur les demandes d'affectations des volontaires nationaux.
	AS1.3 : La cartographie des partenaires est réalisée et une approche est élaborée pour identifier de nouveaux partenaires	La dynamique partenariale doit être un réflexe impératif pour la FMFRT afin d'accompagner son développement. Ainsi la FMFRT va non seulement consolider les partenariats existants mais aussi rechercher d'autres partenariats pour diversifier les sources de financements et assurer la pérennité technique et financière du mouvement. La cartographie des partenaires existants et potentiels va donc être réalisée.
	AS1.4 : Un système de mobilisation des ressources financières est fonctionnel pour assurer la pérennité du mouvement	<p>La mobilisation des ressources financières est une condition sine qua non pour assurer la pérennité et l'autonomisation du mouvement. Ainsi, la FMFRT doit développer des stratégies pour la mobilisation des ressources interne, locale, nationale et internationale.</p> <p>Sur le plan interne, il s'agira de renforcer le modèle économique des MFFR pour permettre une participation conséquente au budget de fonctionnement de base de la FMFRT. Sur les plans local et national, il s'agira de mener des actions pour saisir les opportunités de financement dans le pays (au niveau territoire et étatique).</p> <p>Sur le plan international, la FMFRT doit pouvoir identifier d'autres partenaires pour élargir ses sources de financements externes et être en veille sur les opportunités à saisir (Appel à projet et autres).</p>

Axe 2	AS2.1 : Chaque MFFR est doté d'un projet d'association et d'un modèle économique autonome	La pérennisation et l'autonomisation des MFFR doivent se baser sur une vision claire et un modèle économique réalisable. La FMFRT va donc accompagner chaque MFFR à élaborer une vision claire et surtout produire des comptes de résultats pouvant assurer leur pérennité et celle de la FMFRT.
	AS2.2 : La reconnaissance des MFFR et la certification des formations ont évolué et les effectifs ont augmenté	<p>Afin d'assurer l'autonomisation et la pérennité des MFFR de base, la reconnaissance des formations devient une nécessité pour y arriver. Ainsi, les MFFR vont être accompagnées dans ce processus pour aboutir à leur reconnaissance et à la certification de certains parcours de formation. Dans le même sens, la FMFRT va mener des plaidoyers pour la reconnaissance du principe de l'alternance adopté par les MFFR. La reconnaissance et la certification des formations permettront de booster les effectifs dans les MFFR.</p> <p>Un programme d'accompagnement des MFFR pour l'amélioration de leurs états physiques va être développé pour permettre de répondre aux cahiers de charges requises par le METFP.</p> <p>Pour l'amélioration de la qualité des formations et de la gestion des centres, un plan de formation sera établi pour les Moniteurs-directeurs et moniteurs. De nouvelles MFFR seront également promues.</p>
	AS2.3 : Des pratiques agro écologiques sont promues et des parcours de formation sont identifiés pour les femmes et les jeunes filles	La FMFRT est sensible à la protection de l'environnement et à l'égalité genre. Pour ce faire, elle va développer des programmes spécifiques pour promouvoir l'agro écologie dans les MFFR et des formations spécifiques pour accompagner l'autonomisation et la responsabilisation des femmes et des filles.
Axe 3	AS5.1 : Les MFFR disposent d'un outil de suivi de l'insertion socio-professionnelle des jeunes formés	La FMFRT doit assurer la traçabilité des formations et des insertions des jeunes pour accompagner la visibilité du mouvement et la politique de mobilisation des partenaires. Ainsi, un outil va être développé pour y parvenir.
	AS5.2 : Les MFFR disposent d'un programme d'accompagnement et d'installation des jeunes formés	L'insertion socioprofessionnelle réussie des jeunes formés est une clé de l'autonomisation et la pérennité des MFFR de base et la FMFRT. Chaque MFFR va donc être accompagnée dans l'élaboration d'un schéma efficace d'appui à l'insertion des jeunes et adultes formés. Cette stratégie facilitera la dynamique de chaque MFFR en termes d'insertion des jeunes.
	AS5.3 : Une étude d'impact est réalisée sur les jeunes formés	Pour communiquer sur les retombées des actions des MFFR dans les différents territoires, une étude d'impact sera réalisée au cours des cinq prochaines années. Cette étude sera diffusée auprès des partenaires, des familles et des autorités locales et nationales. De plus, la FMFRT veut valoriser les résultats de formation au travers la création d'un site web de communication.

5. Architecture du cadre stratégique 2021 - 2025

VISION

D'ici 2025, les MFFR sont devenues des centres de formation par alternance de référence, offrant des formations de qualité aux jeunes et aux adultes ruraux avec des modèles économiques autonomes facilitant leur pérennisation et celle de la FMFRT et participant pleinement au développement des territoires.

OBJECTIF STRATEGIQUE

Consolider le mouvement des MFFR du Togo pour développer des offres de formations répondant aux besoins de leurs territoires et facilitant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et adultes dans un climat de pérennisation et d'autonomisation dudit mouvement.

AXES

1 : Renforcer la gouvernance et les partenariats de la FMFRT

La FMFRT renforce la gouvernance et la crédibilité

La FMFRT renforce son personnel technique

La cartographie des partenaires est réalisée et une approche est élaborée pour développer les

Un système de mobilisation des ressources financières est fonctionnel pour assurer la pérennité du mouvement

2 : Renforcer la reconnaissance et la certification des formations et l'innovation dans les MFFR

Chaque MFFR est doté d'un projet d'association et d'un modèle économique autonome

La reconnaissance des MFFR et la certification des formations ont évolué et les effectifs ont augmenté

Des pratiques agro écologiques sont promues et des parcours de formation sont identifiés pour les femmes

3 : Construire une stratégie d'insertion des jeunes et améliorer la visibilité du mouvement

Les MFFR disposent d'un outil de suivi de l'insertion socio-professionnelle des jeunes formés

Les MFFR disposent d'un programme d'accompagnement et d'installation des jeunes formés

Une étude d'impact est réalisée sur les jeunes formés et un site web sert de communication externe

ACTIONS STRATEGIQUES



6. Les différents programmes et actions prioritaires

Pour l'atteinte des objectifs opérationnels, le plan stratégique va se baser sur les différents programmes que présente le tableau 2 suivant.

Tableau 2: Programme et actions prioritaires pour la mise en œuvre du plan stratégique

Choix politique	Programmes	Objectifs spécifiques	Actions prioritaires
Axe 1 : Renforcement de la gouvernance et des partenariats de la FMFRT	Amélioration de la performance de gestion participative et de prises de décision et renforcement des ressources humaines	Assurer la bonne gouvernance du mouvement et orienter les cahiers de charges pour une pérennisation institutionnelle, se doter de personnel et bénévoles compétents et motivés qui participent tous aux changements	<ol style="list-style-type: none"> 1. Elaboration de manuel de procédures 2. Formation des administrateurs 3. Renforcement du personnel (Recrutement ou sollicitation de volontaires nationaux)
	Consolider, rechercher et diversifier les partenariats locaux, nationaux et internationaux	Travailler dans un environnement de partenariats solides et diversifiés pour une synergie d'actions	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cartographie des partenaires 2. Elaboration d'une stratégie de partenariat
	Renforcement du plaidoyer pour la reconnaissance et la mobilisation de ressources	Mobiliser les ressources financières pour la pérennité du mouvement	<ol style="list-style-type: none"> 1. Montage et dépôt des dossiers de financements 2. Prestations de services et tombola rural au niveau des MFFR

Axe 2 : Renforcement de la reconnaissance et de la certification des formations et l'innovation dans les MFFR	Amélioration de la performance pédagogique, appui dans l'élaboration des programmes et dans l'innovation des formations et la reconnaissance des MFFR et des formations	Assurer la reconnaissance et la certification des formations au travers l'amélioration de sa qualité et la satisfaction des cahiers de charges de l'Etat afin de booster les effectifs	1. Formation des moniteurs 2. Appui dans le montage des dossiers de reconnaissance et de certification des parcours de formations et d'habilitation au niveau du FNAFPP
	Appui à la rénovation/développement des MFFR, au numérique rural et genre	- Assurer l'attractivité des MFFR et répondre au cahier de charges de reconnaissance des formations -Favoriser l'autonomisation des femmes et promouvoir le numérique en milieu rural	1. Recherche de financements pour accompagner les MFFR à développer des projets dans ce sens
	Appui au développement des AGR / ateliers pédagogiques et promotion de l'agro écologie	-Faciliter l'apprentissage et dégager des revenus pour appuyer le modèle économique -Promouvoir des pratiques de protections de l'environnement et de développement durable	1. Recherche de financements pour accompagner les MFFR à développer des AGR à double objectifs : formation et mobilisation des ressources financières
	Création ou réouverture de nouvelles MFFR	Développer le réseau sur le plan quantitatif Augmenter la participation financière des MFFR à la FMFRT	1. Analyser les potentialités d'ouvertures de nouvelles MFFR
Axe 3 : Construire une stratégie d'insertion des jeunes et améliorer la visibilité du mouvement	Appui à la traçabilité des formations et de l'insertion dans les MFFR et au Veil d'opportunités d'insertion	Assurer la traçabilité et l'insertion des jeunes	1. Etudier les trajectoires d'insertion adaptables aux MFFR et expérimenter des actions
	Appui à l'extériorisation des résultats et impacts des MFFR	Améliorer la visibilité du mouvement et de son impact sur le développement des territoires	1. Réaliser une étude d'impact (au cours des cinq ans) 2. Créer un site web et actualiser la plaquette pour valoriser les impacts

7. Mise en œuvre du cadre stratégique

7.1. Mise en place d'un Comité de pilotage du plan stratégique

Un Comité de pilotage sera mis en place pour le pilotage du plan stratégique de la FMFRT. Ce Comité de pilotage aura les principales missions suivantes :

- Coordonner l'élaboration du plan d'action triennal et des plans d'actions annuels et de participer activement sur leur révision ;
- Elaborer et réviser le chronogramme d'exécution du plan d'action ;
- Elaborer les budgets annuels ;
- Participer activement au plaidoyer et à la mobilisation des partenaires techniques et financières ;
- Participer activement à l'implication des acteurs MFFR dans la réussite du plan stratégique.

7.2. Mobilisation des partenaires

Dans la mise en œuvre de son plan stratégique, la FMFRT va mobiliser les partenaires techniques et financiers dans son territoire et au-delà. Une cartographie des partenaires sera réalisée pour améliorer l'efficacité de synergie avec les partenaires existants et potentiels.

CONCLUSION

La mise en œuvre de ce plan stratégique se veut de réaffirmer les valeurs et la raison d'être du mouvement des MFFR du Togo. Cette phase est primordiale au mouvement MFFR Togo afin d'amorcer la véritable voie de développement et d'ancrage territorial. La pérennisation institutionnelle, pédagogique et financière de la FMFRT est un élément fondamental de l'existence et du fonctionnement des MFFR de base. Pour cela, au cours de cette période, la FMFRT doit intensifier sa stratégie de mobilisation des ressources financières pour équilibrer son budget et ainsi rassurer l'accompagnement des différentes MFFR.

Un plan financier complet, précisant les sources de financement sera élaboré dans le cadre du plan opérationnel.

La FMFRT et toute son équipe remercient déjà les partenaires qui seront mobilisés autour de ce plan stratégique.



ANNEXES

ANNEXE 1 : Chronogramme et responsabilités

Code	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Année					Lieux	Responsables
				A1	A2	A3	A4	A5		
Axe 1 : Renforcement de la gouvernance et des partenariats de la FMFRT										
A1.1	Elaboration du manuel de procédures de gestion administrative et financière	La FMFRT dispose d'un manuel de gestion administrative et financière	1 manuel est disponible						FMFRT	CA Directeur Secrétaire comptable
A1.2	Recrutement d'un chargé d'appuis directs aux MFFR	Les MFFR sont mieux accompagnés pour un meilleur résultat et les capacités de mobilisations des ressources financières des MFFR sont améliorées	Un Animateur projet recruté						FMFRT	CA
A1.3	Renforcement des capacités des administrateurs	Les MFFR assurent leur autonomie et pérennité	5 modules animés						MFFR FMFRT	Directeur RP
A1.4	Elaboration d'un plan de communication et de plaidoyer	La FMFRT possède un plan de communication et accompagne les MFFR	Un plan de communication élaboré et disponible						FMFRT	Directeur
A1.5	Organisation des réunions statutaires	Les réunions statutaires sont tenues	Niveau de gouvernance de la FMFRT et des MFFR						MFFR FMFRT	Président Directeur
A1.6	Développement des partenariats	La cartographie des partenaires est réalisée Une approche est réalisée pour mobiliser les partenaires et les financements	Nombre de partenaires							Président Directeur

Axe 2 : Renforcement de la reconnaissance et de la certification des formations et l'innovation dans les MFFR									
A2.1	Accompagnement de l'élaboration des projets d'association et d'établissement des MFFR de base	Chaque MFFR dispose d'un projet d'association	Projet d'association					MFFR	CA MFFR Président Directeur
A2.2	Appui à l'élaboration du modèle économique de chaque MFFR	Chaque MFFR élabore son modèle économique	Modèle économique de chaque MFFR					MFFR	CA MFFR Moniteur Directeur Président Directeur
A2.3	Renforcement des capacités des moniteurs et mutualisation des expériences	La FMFRT dispose d'un plan de renforcement des moniteurs	Un plan de renforcement disponible					FMFRT	RP Directeur CA
A2.4	Appui dans la mise en place des AGR et dans leur gestion	Les ateliers pédagogiques sont définis au niveau de chaque MFFR Les objectifs pédagogiques sont construits autour de chaque AGR	Rentabilité et objectif pédagogique de chaque AGR Niveau d'organisation des formations autour des AGR					MFFR	Directeur Moniteur Directeur
A2.5	Rénovation des MFFR pour améliorer l'état physique	Les MFFR améliorent leur état physique pour attirer plus de jeunes	Etat physique des MFFR Au moins 300 personnes formées chaque année					MFFR	CA Directeur

A2.6	Elaboration des parcours de formation dans des métiers porteurs	De nouveaux parcours sont identifiés	Nombre de nouveaux métiers identifiés													MFFR	RP Moniteurs	
A2.7	Faire des démarches de reconnaissance des MFRR et des formations	Des programmes de formation sont élaborés	Nombre de nouveaux parcours de formation	Au moins 2 MFRR sont reconnues	4 nouveaux parcours reconnus											FMFRT	RP Moniteurs	
A2.8	Création de nouvelles MFRR	Les MFRR sont reconnues	De nouvelles MFRR ont vu le jour														CA Directeur	
A2.9	Identification et mise en place des pratiques agro écologiques dans les MFRR	Chaque MFRR dispose d'une vision claire des pratiques agro écologiques	Nombre de construction des plans														RP Moniteurs	
		Chaque MFRR développe des pratiques agro écologiques	Nombre d'activités développées et leurs impacts														RP Moniteurs	
AXE3 : Construire une stratégie d'insertion des jeunes et améliorer la visibilité du mouvement																		
A3.1	Mise en place d'un outil de suivi des stagiaires	Un outil de suivi des stagiaires est disponible	1 outil disponible														FMFRT	Directeur RP
A3.2	Construire une stratégie à l'insertion socio professionnelle des stagiaires	Chaque MFRR à une stratégie claire d'appui à l'insertion des jeunes	Nombre de stagiaires insérés														MFRR	CA RP Moniteurs
A3.3	Réaliser une étude d'impact	Une étude d'impact est réalisée	Une étude d'impact réalisée															

A3.4	Créer un site internet	Un site web est fonctionnel	Un site web fonctionnel						
A3.5	Actualiser les plaquettes MFRR	La plaquette est actualisée et imprimée	La plaquette actualisée						

ANNEXE 2: BUDGET ESTIMATIF DU FINANCEMENT DU PLAN STRATEGIQUE

Choix politique	Programmes	Actions prioritaires	BUDGET FCFA					TOTAL	Sources de financement
			ANNEE						
			2021	2022	2023	2024	2025		
Axe 1	Amélioration de la performance de gestion participative et de prises de décision et renforcement des ressources humaines	-Elaboration de manuel de procédures -Formation des administrateurs et moniteurs -Renforcement du personnel (Recrutement ou sollicitation de volontaires nationaux)	15 765 000	12 455 000	14 255 000	14 315 000	36 315 000	93 105 000	SRJT sur 18 mois Comité Togo Autres partenaires potentiels à mobiliser
	Consolider, rechercher et diversifier les partenariats locaux, nationaux et internationaux	1. Cartographie des partenaires 2. Elaboration d'une stratégie de partenariat	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000	SRJT sur 18 mois Comité Togo Autres partenaires potentiels à mobiliser
	Renforcement du plaidoyer pour la reconnaissance et la mobilisation de ressources	1. Montage et dépôt des dossiers de financements 2. Prestations de services et tombola rural au niveau des MFFR							
TOTAL 1			16 765 000	13 455 000	15 255 000	15 315 000	37 315 000	98 105 000	

Axe 2	Amélioration de la performance pédagogique, appui dans l'élaboration des programmes et dans l'innovation des formations et la reconnaissance des MFFR et des formations	1. Formation des moniteurs 2. Appui dans le montage des dossiers de reconnaissance et de certification des parcours de formations et d'habilitation au niveau du FNAFPP 3. Formation maîtres de stages	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000	7 000 000	SRJT sur 18 mois Comité Togo Autres partenaires potentiels à mobiliser
	Appui à la rénovation/développement des MFFR, au numérique rural et genre	1. Recherche de financements pour accompagner les MFFR à développer des projets dans ce sens	6 800 000							74 320 000	SAFARI Autres partenaires
	Appui au développement des AGR / ateliers pédagogiques et promotion de l'agro écologie	1. Recherche de financements pour accompagner les MFFR à développer des AGR à double objectifs : formation et mobilisation des ressources financières	6 800 000							6 800 000	SRJT
	Création ou réouverture de nouvelles MFFR	1. Analyser les potentialités d'ouvertures de nouvelles MFFR									
TOTAL2			7 800 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000	2 000 000	1 000 000	76 320 000	88 120 000	

Merci aux partenaires !!!



AMBASSADE DE FRANCE AU TOGO



**ASSOCIATION SOLIDARITE
JEUNES PAGOUDA, MFR DE
ST GERMAIN
LESPINASSE
ASSOCIATION LES SOURIRE
DU TOGO**

COMITÉ TOGO

**METFP
DFDTOPA
APCFAR
RéNAAT
MAITRES DE STAGES
MAIRIE**

